

22.09.2006 - 10:15 Uhr

GastroSuisse: lancement de la catégorisation hôtelière

Zurich (ots) -

GastroSuisse lance HOT-C. HOTEL CATEGORYCAL BY GASTROSUISSE. un nouveau système intelligent de catégorisation hôtelière sur le marché suisse de l'hôtellerie. La catégorisation des hôtels en cinq niveaux représente un système uniforme, il est valable dans toute la Suisse et il est orienté selon les standards européens.

Nouveau. Créatif. Avec finesse.

Dans le but de trouver rapidement une bonne solution concernant la catégorisation hôtelière et ce dans l'intérêt des membres, ce thème a fait l'objet d'une nouvelle discussion et d'une réévaluation. Il en est issu une nouvelle catégorisation hôtelière en cinq niveaux : HOT-C. HOTEL CATEGORYCAL BY GASTROSUISSE. Au cours d'une première phase et jusqu'à nouvel ordre, seront lancées les catégories C1 (simple), C2 (fonctionnel) et C3 (élevé).

Simple. Uniforme. Unique.

La nouvelle catégorisation de GastroSuisse destinée aux établissements hôteliers est simple parce qu'elle est facile à appliquer et à communiquer, elle est uniforme sur tout le territoire suisse et unique en son genre. Elle se caractérise par un message verbal simplifié, par une mise en scène professionnelle et par une esthétique convaincante. En outre, il s'agit là d'un instrument essentiel pour les démarches marketing en Suisse et à l'étranger.

Prometteur. Promotionnel. Profitable.

L'un des objectifs de HOT-C consiste à offrir aux petits et moyens établissements en Suisse une catégorisation tout en améliorant leur marketing, notamment leur offre.

Un grand nombre de petits et moyens établissements proposant des hébergements ne sont pas catégorisés. Et ce sont justement ces établissements très flexibles, aux prix intéressants et au potentiel d'individualité très élevé, qui s'avèrent de plus en plus importants pour l'offre touristique de la Suisse. L'une des missions centrales de GastroSuisse consiste à ne pas abandonner ces établissements à leur sort, mais à leur offrir un soutien maximum pour leur permettre de subsister à l'avenir dans le contexte d'une concurrence internationale sévère.

En proposant la prestation de services HOT-C, GastroSuisse est convaincu de contribuer de manière décisive à l'amélioration de la qualité dans le domaine hôtelier.

Défi maîtrisé

La décision judiciaire préventive qui interdit momentanément à GastroSuisse d'utiliser les étoiles pour sa catégorisation hôtelière s'est finalement avérée être une grande chance.

HOT-C offre aux petits et moyens établissements une nouvelle

chance de se positionner positivement (indépendamment des jugements de valeur existants et souvent négatifs).

GastroSuisse est convaincue que l'offre de ces établissements est importante pour la palette globale d'offre touristique. Il est de l'intérêt de l'ensemble de l'économie touristique - et en particulier aussi du marché intérieur de l'hébergement - que la nouvelle catégorisation hôtelière HOT-C. HOTEL CATEGORYCAL BY GASTROSUISSE. soit mise en oeuvre avec succès.

Dans le cadre de la procédure judiciaire en cours, GastroSuisse va continuer à s'engager en faveur de la liberté de l'économie de marché, resp. de la garantie de la liberté d'action correspondante. Cela inclut également le fait que le droit des biens incorporels (par ex. le droit d'auteur ou le droit des marques) ne soit pas utilisé abusivement dans le but d'entraver plus que nécessaire la libre compétitivité.

Le présent communiqué de presse est également disponible sous forme électronique sous www.gastrosuisse.ch.

Label à télécharger sous:
www.gastrosuisse.ch -> Médias -> Communiqués de presse

Contact:

GastroSuisse
Marketing & communication
Tél. +41/44/377'53'53
Fax +41/44/377'55'82
E-Mail: maco@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100516374> abgerufen werden.